



Rapport du maire sur la situation financière 2017

Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, c'est avec plaisir que je vous livre le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ce document vous fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. De plus, celui-ci sera diffusé sur le territoire de la municipalité selon les modalités déterminées par le Conseil.

Faits saillants des états financiers 2017

Les principaux investissements pour 2017 sont de l'ordre de 573 600 \$:

- Achat d'un tracteur;
- Achat d'un afficheur de vitesse;
- Travaux d'infrastructure sur le chemin du Vide;
- Début des travaux de mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées (en cours) 5, chemin de la Grande-Ligne;
- Construction d'une scène extérieure;
- Installation d'un système de climatisation et travaux d'amélioration au Centre communautaire Charles-D'Auteuil;
- Aménagement au Parc de la rue Réjean;
- Aménagement au parc Noël-Dubé.

Pour ces investissements, la Municipalité a obtenu des gouvernements fédéral et provincial des subventions au montant de 371 100 \$ et ce, suite à nos demandes d'aide financière dans divers programmes. Par conséquent, la Municipalité a investi un montant de 202 500 \$.

Pour l'année 2017, la Municipalité a généré un surplus de 273 570 \$, lequel a été réaffecté au budget 2018. Pour pallier aux imprévus, la Municipalité possède un surplus libre de 264 300 \$.

De plus, la Municipalité a un fonds de roulement de 150 000 \$ dont un montant de 82 000 \$ est engagé au 31 décembre 2017 pour divers projets d'investissement.

Au 31 décembre 2017, l'endettement à long terme de la Municipalité est de 139 986 \$. Cet endettement concerne l'achat de camions pour le service incendie acquis antérieurement ainsi que l'achat du tracteur en 2017.

Rapport de l'auditeur indépendant

Les états financiers de l'année 2017 ont été audités par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton, dont voici un extrait de son rapport :

« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Conclusion

Plusieurs projets ont été réalisés et plusieurs restent à venir, toujours dans le but d'offrir aux citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir les meilleurs services possibles au meilleur coût.

Je profite de l'occasion pour saluer l'excellent travail des membres du Conseil ainsi que du personnel de la Municipalité. Finalement, je vous invite, chères citoyennes, chers citoyens, à vous exprimer notamment en assistant aux séances du Conseil municipal.

Le maire,
Denis Paquin